

BONTÉ ET BEAUTÉ EN ARCHITECTURE AUTONOMIE ET HÉTÉRONOMIE DES PRATIQUES CONTEMPORAINES

COLLOQUE • ROUEN • NOVEMBRE 2026
Laboratoire ATE (Architecture Territoire Environnement)
École nationale supérieure d'architecture de Normandie

Soumis depuis toujours à des contraintes politiques, sociales et économiques fortes, conception et construction des édifices doivent désormais aussi répondre aux attentes en matière de lutte contre le réchauffement climatique, de préservation des ressources, et de protection de la biodiversité. En ce sens, nombre de publications, d'expositions et de distinctions témoignent depuis une vingtaine d'années de l'écologisation des pratiques architecturales (Contal & Revedin, 2022). Ainsi, l'architecture est aujourd'hui plus que jamais déterminée par des logiques qui ne lui appartiennent pas en propre, et ses pratiques relèvent en cela de l'hétéronomie et de la contingence (Till, 2009). Pour autant, la diversité des réponses en termes de forme d'ensemble, de distribution des espaces ou encore de matérialité qui peuvent être apportées par différents architectes à un problème d'aménagement donné montre qu'il subsiste des logiques internes à leur discipline et profession. Quand bien même une éthique environnementale s'impose à eux, ils ont de multiples façons de la traduire en une esthétique qui peut être alternativement traditionaliste, brutaliste, minimaliste, futuriste, etc. (Lee, 2011 ; OASE, 2022). L'architecture conserve de ce fait une part non négligeable d'autonomie (LEAP, 2018).



Dans le cadre de ce colloque qui se tiendra à l'automne 2026, nous souhaitons prendre pour objet de réflexion des édifices qui peuvent être aujourd'hui valorisés comme étant bons et beaux à la fois, et examiner à partir de là les interactions plus ou moins fortes qui le cas échéant existent entre éthique et esthétique. Nous lançons un appel à des communications qui interrogent les manières qu'ont les acteurs du projet architectural de négocier entre des contraintes externes et des opportunités qu'ils font émerger depuis une culture qui leur est propre. Les contributions issues du monde académique sont évidemment les bienvenues, mais nous encourageons également les architectes praticiens à proposer des communications faisant état de leur réflexivité. Comme à la suite du colloque organisé en 2023 sous le titre *Ce que l'architecture fait à l'écologie*, une publication des résultats de la rencontre est d'ores et déjà envisagée.

Marie-Hélène Contal et Jana Revedin,
Sustainable Design, 2022.

Jeremy Till, *Ça dépend*, Éditions de la
Villette, 2025 (2009).

Seng Lee (ed.), *Aesthetics of
Sustainable Architecture*, 010
Publishers, 2011.

OASE n.112, 2022

LEAP, *Du potentiel de l'hétéronomie
et de l'autonomie en architecture*,
2018.

COMITÉ D'ORGANISATION

Valéry Didelon

Professeur ENSA Normandie,
directeur de recherche laboratoire ATE

Guillaume Nicolas

Maître de conférences ENSA
Normandie, chercheur laboratoire ATE

COORDINATION

Claire Rosset

Ingénieure de recherche ENSA
Normandie, chercheuse laboratoire ATE

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Pierre Chabard

Maître de conférences ENSA Paris-La
Villette, chercheur laboratoire AHTTEP

Jean-Pierre Chuppin

Professeur Université de Montréal,
directeur laboratoire LEAP

Valéry Didelon

Professeur ENSA Normandie, directeur
de recherche laboratoire ATE

Pauline Lefebvre

Chercheuse au sein de la Faculté
d'architecture de l'Université libre de
Bruxelles (ULB)

Guillaume Nicolas

Maître de conférence ENSA Normandie,
chercheur laboratoire ATE

Estelle Thibaut

Professeure ENSA Paris Belleville,
directrice de recherche laboratoire
IPRAUS

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Un résumé de la communication proposée d'un maximum de 400 mots devra être envoyé à l'adresse **bontebeaute@rouen.archi.fr** avant le **30 mai 2026**. Il s'accompagnera d'un titre, de trois à cinq mots-clés et d'une courte bibliographie. Un court CV et les coordonnées du soumettant devront également être joints à l'envoi. Les documents doivent être transmis dans un seul fichier PDF intitulé ainsi : **NOM_bontebeaute.pdf**.

Les communications de 25 minutes au maximum pourront être soumises et données **en langue française ou anglaise**.

Le comité d'organisation notifiera les intervenants sélectionnés au plus tard le **30 juillet 2026**.

Le texte définitif des communications devra parvenir au comité d'organisation au plus tard le **15 octobre 2026**. Dans le cadre d'un échange avec le comité scientifique, celui-ci pourra être retenu pour une publication qui est envisagée à l'issue du colloque.

CALENDRIER

Date limite pour réceptionner les propositions : **30 mai 2026**

Notification des interventions sélectionnées après l'évaluation par le comité scientifique : **30 juillet 2026**

Envoi de la version écrite des communications : **15 octobre 2026**

Journée d'études à l'ENSA Normandie : **novembre 2026 à l'ENSA Normandie**

CONTACTS

Valéry Didelon et Guillaume Nicolas

bontebeaute@rouen.archi.fr